

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 229 - LUNDI 20 JUIN 2022 - PRIX : 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Fonction publique



**Les révélations
du ministre
Julien Yombouno**

P.5

Examens nationaux P.7



**Plusieurs élèves
se font éliminer
au baccalauréat**

Base militaire française en Guinée



**Le mouvement
Sékoutourisme
se réjouit du
démenti du colonel
Sadiba Koulibaly**

P.7

Marche du FNDC

**Le RPG Arc-en-ciel ne
se sent pas concerné**

P.5

CNOSCG

**Gabriel Haba tacle
les responsables
du FNDC**

P.7

P.8 Foniké Mengué à propos
de Dansa Kourouma

**« Il fera tout ce que
le CNRD va lui dire
de faire... »**

Interview

P.3

Mariage précoce, excision, VBG...

**Kadiatou Konaté
du Club des jeunes
filles leaders fait
le point**

P.4



Édito à vue d'Aigle

**Fréquence des accidents
mortels en Guinée !**

S'il y a un fait qui crève actuellement les yeux en Guinée, c'est bien la fréquence des accidents de la circulation, en-deuillant de nombreuses familles et plongeant le pays tout entier dans une profonde consternation...

P.2

Édito à vue d'aigle



Fréquence des accidents mortels en Guinée !

S'il y a un fait qui crève actuellement les yeux en Guinée, c'est bien la fréquence des accidents de la circulation, endeuillant de nombreuses familles et plongeant le pays tout entier dans une profonde consternation.

Comme on le sait, ces derniers jours, en 72 heures, des accidents dans différentes localités du pays ont fait plus d'une trentaine de morts. Il y a eu d'abord le grave accident qui s'est produit entre Télimélé et Dubréka avec une dizaine de victimes. Alors qu'on n'avait pas encore fini d'enterrer et de pleurer ces compatriotes arrachés à notre affection, c'est un autre accident impliquant un véhicule du cortège du ministre de la Sécurité et de la Protection civile qui a fait lundi 11 morts à Kolaboui, dans la préfecture de Boké. Le Premier ministre Mohamed Béavogui a dû suspendre sa mission pour faire face à cette urgence. Et comme si tout cela ne suffisait pas, un véhicule transportant un proche d'une victime de l'accident de Kolaboui a percuté à son tour une moto, faisant deux nouvelles victimes. En Haute Guinée, c'est un camion en provenance de Beyla pour Mandiana qui s'est renversé dans un ravin, tuant sur le champ 5 passagers et faisant plusieurs blessés. Un peu plus tard, un sixième passager rendra l'âme à l'hôpital régional

de Kankan où il a été admis pour des soins. Deux jours plus tard, un autre accident de la route a fait 3 morts à Kissidougou, dans la région administrative de Faranah.

Les causes de ces accidents sont diverses, selon des témoignages recueillis sur le terrain. L'on pointe pêle-mêle l'excès de vitesse, le non-respect du code de la route, l'alcool au volant, la vétusté des véhicules de transport en commun ou encore le transport mixte. Au regard de cette situation dramatique, de plus en plus de voix se sont élevées au sein de l'opinion et des organisations de la société civile pour demander aux autorités du pays de décréter un deuil national. Au moment où nous mettons sous presse, cela n'était pas encore fait. Le gouvernement a toutefois pris la peine de mettre en place un comité de crise. A travers le secrétaire général des Affaires religieuses, il a aussi fait organiser des prières dans les mosquées et les églises du pays. Le parquet général de Conakry, pour sa part, a donné des instructions aux procureurs des TPI de Dubréka et de Boké afin que lumière soit faite sur ces accidents qui viennent d'endeuiller plusieurs familles guinéennes. Que l'âme des disparus repose en paix !

Kèfina Diakité

POURSUITES ENGAGÉES PAR LA CRIEF

Les observations pertinentes de Sékou Koundouno du FNDC

Le responsable des stratégies et planification du FNDC se demande pourquoi aucun militaire n'a encore été convoqué devant la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF). Sékou Koundouno l'a fait savoir dans une tribune publiée dans la presse.



n'était pas simplement de la poudre aux yeux, il aurait été sans doute le premier à mettre fin à ces fléaux. Mais il semble y prendre goût et laisse faire puisque ces actes et discours flattent son ego. En fin de compte, il a tout simplement fait un mauvais procès à Alpha Condé.

D'un côté, le Président de la Transition avait promis de moraliser la vie publique en menant une guerre sans merci contre les crimes économiques et financiers. Cette promesse s'est traduite par la mise en place d'une juridiction spécialisée.

« Le 5 septembre 2021, le Colonel Mamadi Doumbouya avait ouvertement critiqué le culte de la personnalité et la personnalisation du pouvoir sous le régime de Alpha Condé.

Mais neuf mois après, où en est ? Le culte de la personnalité a-t-il disparu ? Pour répondre à ces questions, il suffit de parcourir la ville de Conakry et d'écouter certains discours. Des portraits géants du Président de la Transition sont affichés partout.

Dans les discours, c'est à peine si certains thuriféraires ne le qualifient pas » d'envoyé de Dieu » ou de » messie « . C'est de cette manière que commence le culte de la personnalité sous tous les régimes. Quant à la personnalisation du pouvoir, il n'est pas rare d'entendre que le Président de la Transition a fait don de ceci ou de cela à telle ou telle structure alors qu'il s'agit de biens ou fonds publics. S'il était véritablement opposé au culte de la personnalité et à la personnalisation du pouvoir et si sa dénonciation du 5 septembre

Mais apparemment, dans l'entendement du Colonel Mamadi Doumbouya et de ses magistrats, seuls les civils ont commis des infractions économiques et financières. Les militaires quant à eux sont des modèles de vertu. Aucun militaire n'a encore été convoqué devant la Cour de répression des infractions économiques et financières. Il y a quelques jours, le ministre de la Défense dénonçait une surfacturation du prix de transport du riz destiné aux militaires. Cela peut-il se faire sans la complicité d'hommes en uniforme exerçant de hautes fonctions administratives. Et que dire de ces haut-gradés qui ont de somptueuses propriétés à Conakry ou ailleurs ? On comprend bien le souci du » Parrain O+ » de ne pas mécontenter des éléments influents de la » Grande muette » pour préserver la stabilité de son régime. Mais il doit se garder de créer des guinéens supérieurs à d'autres parce qu'ils portent l'uniforme. », a écrit Sékou Koundouno.

Tidiane Diallo



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

Administrateur Général

Ali Kéfina Diakité
Tél. +224 621935388

Directeur de Publication et Rédacteur en Chef

Ali Badara Condé

Secrétaire Général de la Rédaction

Amadou Tidiane Diallo

Comité de Rédaction

Ali Badara Condé, Tidiane Diallo, Samory Kéita, Ali Kéfina Diakité, Mamoudou Diakité, Mamadou Saidou Barry

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub

Mamadou Saidou Barry

627932508

Imprimeur

Arbaba Barry
628463493

Imprimerie

Le Scribe

Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

L'Aigle Infos

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

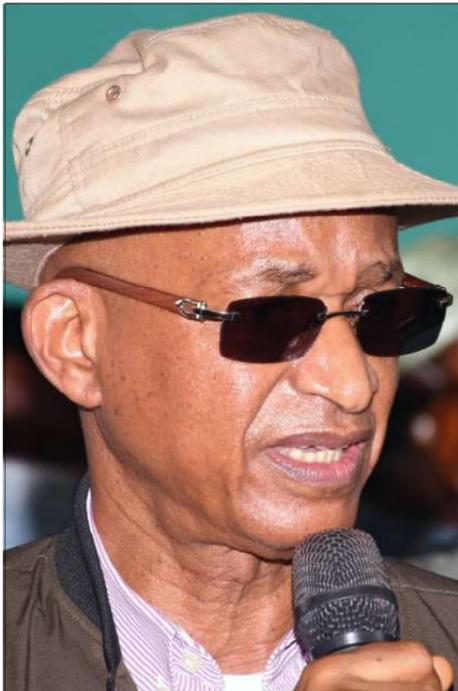
*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

EVENTUELLE EXCLUSION DE CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

La Direction nationale de l'UFDG monte au créneau et sonne la mobilisation des militants

Les rumeurs d'exclusion de candidats aux prochaines élections se font de plus en plus persistantes. Réagissant ainsi à l'enregistrement audio attribué à Ousmane Gaoual Diallo, actuel ministre porte-parole du gouvernement, la Direction nationale de l'UFDG, dans une déclaration publiée dans la presse, a invité ses militants à rester vigilants et mobilisés pour faire face à toute tentative d'exclusion.

« Dans un document audio que publient les médias guinéens depuis le mardi 14 juin 2022, on entend un Ministre de la République, en l'occurrence le Ministre de l'Urbanisme et de l'habitat et Porte-parole du gouvernement, affirmer avec une quasi-certitude que la Cour constitutionnelle rejetera, le moment venu, la candidature du Président de l'UFDG à la prochaine élection présidentielle.



Présenter donc M. Cellou Dalein Diallo serait pour l'UFDG prendre le risque de se voir éliminée de la compétition par la Cour Constitutionnelle.

Ce risque est d'autant plus grand que nous sommes, reconnaît-il, dans « une démocratie cocotier » et que selon lui, « le pouvoir tient toujours quelque part la possibilité d'écarter M. Cellou Dalein Diallo du jeu politique ». Car, admet-il, le seul moyen d'empêcher « le gars-là » d'être Président c'est de l'empêcher d'être candidat. Bien sûr, conclut-il, que le Président, le Chef de l'Etat, peut prendre cette décision.

Ces propos tenus par le Porte-parole du gouvernement sont une révélation, sans doute partielle, des machinations envisagées par les autorités de la transition pour éliminer Cellou Dalein Diallo de la course à l'élection présidentielle. Cet audio apporte des réponses aux questions qu'on se posait sur l'origine de l'acharnement des autorités contre le Président de l'UFDG.

Maintenant on comprend un peu mieux les choses. C'est sans doute pour les besoins de cet objectif inavoué que le dossier de privatisation d'Air Guinée, vieux de 20 ans et donc couvert par la prescription, a été

exhumé pour en attribuer la responsabilité à M. Cellou Dalein Diallo alors que tout le monde sait qu'il n'en est pour rien.

La confiscation, en dehors de toute procédure judiciaire, de sa maison légalement acquise, la destruction de celle-ci alors que le dossier était pendant devant la justice, le harcèlement judiciaire et la campagne de dénigrement visant à nuire à sa réputation

et à son honneur ne visent en fait qu'à préparer l'opinion à la commission de cette forfaiture.

L'UFDG s'indigne et dénonce avec force ce projet machiavélique qui ruinera inévitablement l'espoir des guinéens de bâtir au terme de cette transition une démocratie apaisée dans l'unité et la cohésion nationales.

L'UFDG invite ses militants à rester vigilants et mobilisés pour faire face à toute tentative d'exclusion de ses candidats aux prochaines échéances électorales.

L'UFDG lance un appel pressant à tous les patriotes guinéens pour qu'ils se mobilisent afin de déjouer ces complots ourdis contre la démocratie, la paix et la stabilité dans notre pays.

L'UFDG attire l'attention de la communauté internationale sur l'existence de ce projet injuste et anti-démocratique révélé par le Porte-parole du gouvernement dont le promoteur n'est personne d'autre que le CNRD. », lit-on dans la déclaration de la Direction nationale de l'UFDG, le parti de Cellou Dalein Diallo.

Kèfina Diakité

TRANSITION

Les chefs coutumiers du Grand Conakry reçus par le président du CNT

Le samedi 18 juin, le président du Conseil national de la transition, Dr Dansa Kourouma, a rencontré les chefs coutumiers du Grand Conakry. Dans les échanges, il a rappelé à ses hôtes leur responsabilité dans l'apaisement de la situation sociopolitique pendant cette transition que tous les Guinéens veulent moins mouvementée et consensuelle.

Parlant de la manifestation projetée le 23 juin prochain par le FNDC à Conakry, certains sages présents à la rencontre ont fait remarquer qu'aucune manifestation n'a été pacifique dans ce pays. Aussi ont-ils demandé à tout le monde de s'abstenir d'organiser des manifs et de privilégier le dialogue et la concertation. Quant au président de l'organe législatif de la transition, Dr Dansa Kourouma, il dira ceci : « Nous vous appelons pour échanger avec vous dans le but d'avoir des éléments d'appréciation. Vous avez une responsabilité très grande dans l'apaisement de la situation. Parce que ceux qui veulent manifester sont vos fils, ceux qui sont aux affaires sont vos fils également. Ce sont donc les enfants d'un même père. Qui est mieux placé pour les ramener ? Donc chers papas et mamans, vous avez tous dit et d'ailleurs, c'est la majorité que ce n'est pas le moment de manifester...Faites donc passer le message à ceux qui doivent entendre parce que nous, on vous écoute. C'est pourquoi à chaque pas franchi, on vous appelle. Et ne pensez



que l'écoute que je fais c'est pour moi, c'est pour le transmettre au président de la transition. Ce n'est pas pour les garder à mon niveau. C'est comme ce que nous nous consommons, on consomme ça ici. Mais ce que vous, vous dites, c'est pour la consommation de tout le pays. Donc, on va transmettre au président de la transition ce qu'il doit savoir. Parce que notre rôle, c'est assurer ce lien-là entre eux et vous. Et nous allons faire une note qui sera destinée au président». A noter qu'avant ces chefs coutumiers, Dr Dansa Kourouma avait rencontré quelques jours plus tôt les maires du Grand Conakry (Kaloum, Dixinn, Matam, Matoto, Ratoma, Coyah, Dubreka).

Tidiane Diallo

UFDG

La marche du FNDC au menu de l'Assemblée générale du samedi 18 juin

L'UFDG de Cellou Dalein Diallo a tenu son assemblée générale le samedi 18 juin. Une occasion que des cadres du parti ont mise à profit pour s'exprimer sur la conduite de la transition par le colonel Mamadi Doumbouya et sonner la mobilisation des militants en vue de la marche projetée le jeudi 23 juin par le FNDC

Bano Sow est le chargé des Affaires politiques de l'UFDG. Dans son intervention de circonstance, il a simplement demandé à la junte et à son chef de restituer le pouvoir à Cellou Dalein Diallo.

«Je ne vais pas demander à la junte d'organiser aujourd'hui la consultation. Moi, je dis à la junte c'est vous qui savez comment vous allez restituer le pouvoir à Cellou Dalein parce que c'est son

pouvoir que vous avez. Mais il est temps de restituer le pouvoir à Cellou Dalein. La manière par laquelle vous allez passer, c'est à vous de choisir mais il n'y aura pas d'alternative. »

Quant à Cellou Baldé, ancien député uninominal de Labé, le coordinateur des fédérations de l'UFDG de l'intérieur du pays, il a clairement dit aux militants du Grand Conakry de se mobiliser

massivement pour accompagner le FNDC qui projette une marche pacifique le jeudi 23 juin. « Nous allons lancer un appel à toutes les fédérations de l'FDG du Grand Conakry, à toutes les sections UFDG du Grand Conakry, à tous les comités de base, à toutes les associations et mouvements de soutien de l'UFDG de se mobiliser massivement le 23 juin pour accompagner la marche du

FNDC. Le 23 juin, mobilisons-nous massivement pour répondre au mot d'ordre du FNDC...Nous accompagnons en tant que citoyens de la république épris de paix, de justice et de liberté pour ne pas que le sacrifice soit anéanti. Nous vous invitons à accompagner la manifestation citoyenne du FNDC le 23 juin », a-t-il lancé aux militants de l'UFDG réunis en AG.

Tidiane Diallo

MARIAGE PRÉCOCE, EXCISION, VBG...

Kadiatou Konaté du Club des jeunes filles leaders fait le point

Autonomisation des filles et femmes, bilan des cas de viols, médicalisation de l'excision, mariage précoce et piste de solutions sont entre autres les sujets abordés avec la présidente du club des jeunes filles leaders de Guinée (CJFLG). Dans cette interview accordée à l'Aigleinfos, Kadiatou Konaté pense que la médicalisation de l'excision est un autre problème. Lisez.....

L'Aigleinfos : Comment se porte votre ONG ?

Kadiatou Konaté: Le club des filles leaders de Guinée est une organisation qui œuvre dans le domaine de la protection et de la promotion des droits des filles. Et ces derniers temps, le club a élargi ses champs d'action et ses champs d'intervention à travers nos axes stratégiques prioritaires notamment l'autonomisation des filles et des femmes. Parce qu'avant, on était dans le domaine de la dénonciation des cas de VBG qu'autre chose. On a compris qu'au-delà de l'autonomisation, des violences faites aux filles et femmes, il y a quand même une question de dépendance financière qui est posée. Ce qui nous amène progressivement vers les questions d'indépendance financière ou d'autonomisation économique des filles et des femmes. Donc de manière plus globale, c'est ce qu'il faut signaler. Et autre chose, c'est l'implication des hommes dans les processus de lutte. Avant, si les actions du club étaient tournées exclusivement vers les jeunes filles, il faut savoir qu'on a fait en sorte que les jeunes hommes soient intéressés par les programmes que nous développons, notamment à travers notre programme "la masculinité positive" que nous prenons à l'intérieur du pays et à Conakry.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous faites le bilan par rapport aux violences faites aux filles ?

Kadiatou Konaté: Cette année, il n'y a vraiment pas pour le bilan officiel tant au niveau du ministère en question qu'au niveau des services de protection enregistrés. Parce que ces problèmes de statistiques se posent chaque année. Mais au sein du club des jeunes filles leaders de Guinée, il faut signaler qu'on a géré énormément des cas surtout quand on prend les cas de viols où on a géré plus de 50 sur toute l'étendue du territoire national, et surtout sur les questions de viols, de mariage d'enfants.

L'Aigleinfos: Vous vous battez contre l'excision, aujourd'hui les textes l'interdisent. Mais il y a cinq à dix ans, ce n'était le cas. La plupart de vos détracteurs ne sont pas d'accord avec les

arguments que vous annoncez, notamment les complications pendant l'accouchement. Pourtant, il y a certaines qui sont dans les ONG qui continuent à exciser leurs enfants en cachette. Certains proposent la médicalisation de la pratique au lieu d'interdire. Puisque de toutes les façons les gens continuent de le faire en cachette. Quel est votre point de vue ?

Kadiatou Konaté: Le système de médicalisation est un système qui nous amène à continuer l'excision. La question qui est là, c'est comment faire arrêter l'excision. Ce n'est pas passé par tous les moyens et camoufler l'excision. Ce n'est pas ça. La pratique de l'excision est très mauvaise. Il faut qu'on comprenne conscience. C'est-à-dire on ne peut pas régler un problème tout en créant un autre. Vouloir régler le problème de l'excision à travers la médicalisation c'est préparer un autre problème à travers le problème principal qui existe. Je ne partage pas l'avis de la médicalisation. Je pense qu'il est intéressant de prendre conscience de ce qu'on fait. Surtout de mettre un accent particulier sur notre engagement personnel. Parce que c'est hyper important. Vous avez signalé le fait qu'il y a de ces gens qui se battent pour les questions d'excision, malheureusement qui continuent à pratiquer l'excision. En fait, ce sont les gens qui n'ont pas d'abord changé. Et le changement est d'abord personnel ensuite collectif. Mais vous ne pouvez pas prôner un changement à travers lequel, vous-mêmes, vous n'avez pas changé, vous n'êtes pas convaincus. Le message ne va pas passer. Il faut qu'on ait conscience des méfaits de l'excision. Dire que ce n'est pas forcément une pratique comme on le pense, une pratique importée du monde extérieur. C'est une pratique qui existe mais néfaste pour la santé des jeunes filles, et donc qu'il faut y mettre fin. Il y a des pratiques qu'il faut continuer, mais d'autres aussi non. Et c'est le cas de l'excision. Parce que ça a des conséquences néfastes sur la vie des filles.

L'Aigleinfos: L'autre sujet aussi, c'est cette affaire de



mariage précoce. D'aucuns estiment que la question d'âge est un faux débat. C'est ce qui se dit parfois autour du thé, dans les quartiers, en famille. Pour eux, vous pouvez voir parfois des filles de 16 ans de 17 ans, physiquement et moralement plus mature qu'une autre qui a 20 ans, 25 ans. Quelle est votre réaction ? Surtout en Guinée, il y a beaucoup plus de femmes célibataires que des mariées.

Kadiatou Konaté: Selon quelles statistiques on dit qu'il y a beaucoup plus de femmes célibataires que les femmes mariées ? A ce que je sache, il n'y a pas de statistiques qui prouvent qu'il y a plus de femmes célibataires que des femmes mariées. Mais en ce qui concerne la question de mariage d'enfants, très souvent on se base sur la religion pour justifier des choses non justifiables. En tant que ça nous concerne, on justifie comme on le veut. Et très souvent aussi, on dit qu'on interprète la religion comme ça nous arrange. Moi quand je lis le Coran, j'interprète cette lecture en fonction de ma perception des choses. La personne en face de moi, qui lit le Coran l'interprète en fonction de sa perception des choses. Il n'y a pas une interprétation fixe. Et ça nous renvoie aux cas de mariage d'enfants. Une fille de 12 ou 13 ans cherche quoi dans un foyer ? Le mariage quand même c'est un ensemble d'éléments qu'il faut prendre en compte. On ne peut jamais dire 100% une fille de 13 ans est mature. Mature sur quel plan exactement veut-on dire ? C'est compliqué. Une fille

de 14 ans voire 16 ans est d'abord enfant. Elle a besoin de bénéficier, d'avoir les faveurs d'être un enfant, d'apprendre, de se construire, de s'épanouir. Surtout, d'être dans une lancée, de préparer son avenir. Et non aller dans un foyer ou elle aura peut-être énormément de peine à se relever. Parce qu'à un moment donné, ce sont très souvent les mêmes filles qui divorcent. Parce qu'en réalité, ce n'est pas leur choix. En réalité, à 13 ans, elle ne savait pas dans quoi elle s'embarquait. En réalité, à 15 ans elle se demande à qui vivre. Mais il y a toujours des gens qui sont là pour embobiner leur tête. Et quand elle grandit, elle se rend compte que c'est tout le contraire de ce qu'on lui avait dit au début. C'est hyper compliqué. Je ne suis pas d'accord sur le fait qu'on dise c'est une fille de 15 ans, elle a choisi. Une fille de 15 ans n'a pas forcément tous les moyens qu'il faut pour choisir, décider de son avenir. On peut lui donner des éléments qu'il faut, l'aider à suivre la bonne voie, l'encadrer pour lui permettre de s'épanouir, de tracer son destin. Mais dire qu'une fille de 15 ans c'est à elle de décider maintenant de son destin surtout sur une question fragile comme le mariage ou on parle de toute une vie, je ne suis pas d'accord.

L'Aigleinfos: Vous vous battez et montez au créneau pour dénoncer cette pratique de mariage précoce, mais vous avez des filles qui n'ont même pas 15 ans qui sont en concubinage avec des plus âgés qu'elles. Les ONG ne disent rien de cela. Quelle est votre réponse ?

Kadiatou Konaté: C'est que les vieux sont irresponsables. Une fille de 14 ans qui suit un vieux, c'est que cette fille est victime de quelque chose. Elle est victime de son environnement, d'un système. Je vous donne un exemple. Deux sœurs qui sont à la maison, la petite sœur qui apprend que sa grande sœur sort à tout moment ou elle pense qu'elle ne doit pas faire énormément d'efforts pour obtenir un travail ou avoir un Iphone, il suffit juste qu'elle appelle un vieux pour l'avoir, la petite qui voit l'exemple va grandir avec ce système. Et cette petite n'aura pas de limite à suivre un vieux à son tour pour obtenir la même chose que sa grande sœur. Et sa grande sœur qui n'est pas un bon exemple ne pourra pas interdire à sa petite sœur de faire la même chose. En réalité, cette grande sœur même est issue d'un système. Et elle aussi est victime d'un système. Donc on suppose que la petite fille se retrouve dans cette situation. Au-delà de ça, je pense que les filles sont vraiment libres de faire ce qu'elles veulent. Parce qu'au-delà de 18 ans, on dit que la responsabilité parentale est très réduite par rapport à la jeune fille. Parce que quelle que soit la volonté pour un parent de contrôler un enfant, à partir de 18 ans, vous n'avez pas forcément toute la mainmise sur ton enfant pour le contrôler. Mais en dessous de 18 ans, ce que le vieux qui profite de la naïveté de la fille parce qu'il faut le dire cette personne a profité de la naïveté de la petite fille, c'est le vieux le coupable. La petite fille n'a pas forcément toutes les facultés mentales pour réfléchir à tous ces aspects. Mais toi veux, tu dois être conscient du fait que tu ne peux pas faire la même chose à ton enfant malheureusement.

L'Aigleinfos: Qu'est-ce qu'il faut pour réduire, s'il faut bannir même cette pratique ?

Kadiatou Konaté: C'est appeler à la responsabilité de tout le monde ; à la responsabilité de ces vieux d'arrêter d'être irresponsables et de profiter de la naïveté des filles ; à la responsabilité des parents d'inculquer une très bonne éducation aux enfants ;

(Suite P.5)

MARIAGE PRÉCOCE, EXCISION,
VBG...

Kadiatou Konaté du Club des jeunes filles leaders fait le point

à la responsabilité des parents d'assurer une bonne communication parent-enfant. Et surtout ne pas dire je donne tout à mon enfant, mais il n'écoute pas. Nos parents ne nous donnent jamais tout. En fait, ils donnent le minimum et sans communication, sans explications pensant qu'ils nous ont tout donné. On a besoin d'amour, d'affection, de communication et surtout d'espace d'échange. Sinon on se retrouvera dans une situation que nous ne souhaitons pas malheureusement.

L'Aigleinfos: Mais aujourd'hui, on voit des filles de 14, 15 ans avec des grossesses. Pour éviter de faire honnir les parents, ils préfèrent donner cette fille à un jeune homme en mariage légal que de laisser cette fille prendre cette grossesse non désirée. Vous à leur place, qu'auriez-vous fait ?

Kadiatou Konaté: Je pense que les parents n'ont pas pris leur responsabilité. Les filles, vous allez dire très souvent que je pense que les filles sont victimes. Oui, elles sont victimes. Elles n'ont pas d'information sur leur sexualité. Elles ne sont pas préparées. Elles ne savent pas à quoi faire face. Les parents ne brisent pas le tabou autour de ce sujet. Ils n'en parlent pas en famille. Ils ne sont pas proches des enfants. Quel type d'éducation voulons-nous léguer à cet enfant ? Frapper ne résout pas le problème. Être dehors tout le temps en train de chercher de l'argent, en train de subvenir aux besoins de l'enfant mais sans assurer la protection de l'enfant ça ne marche pas. Si vous ne voulez pas que votre enfant soit victime d'un tel fléau, vous prenez toutes les précautions nécessaires pour ne pas que votre enfant tombe dedans. Ce n'est pas en donnant votre enfant en mariage que vous résoudrez le problème. En fait, vous avez créé un autre problème. Une fille de 15 ans qui tombe enceinte, après qu'elle est exposée au problème d'accouchement et autres, qui doivent subvenir à ses besoins, après qu'elle est obligée de subvenir aux problèmes de son foyer, de piétiner son avenir juste pour ce fléau, c'est incompréhensible. Ça ne passe

pas comme ça. Et tout là, juste parce que ses parents veulent soigner ou protéger leur dignité. Eux, à cause de leur image, ils mettent tout un tas d'avenir de la fille à côté. C'est pour cela, la communication, c'est quelque chose qu'on peut donner à tout moment, mais qu'on ne donne pas. Il faut discuter avec ton enfant. Vous allez voir un enfant qui se sent à l'aise dehors à parler à quelqu'un d'autre que de partager les mêmes choses avec ses propres parents. Ça ne doit pas être comme ça. Je dois plus me sentir à l'aise en famille qu'ailleurs.

L'Aigleinfos: Mais certains estiment que votre combat, c'est juste pour avoir le financement des lobbys? Parce que les mariages qui sont dans les villages c'est pour éviter de telles pratiques. Au village, une fille de 20 à 25 ans n'a plus de chance d'avoir un mari jeune.

Kadiatou Konaté: On fait de notre mieux pour régler les problèmes qu'on parvient à régler. Ce qui est sûr, on ne peut pas régler tous les problèmes de la Guinée. Mais on fait le mieux possible.

L'Aigleinfos: Vous avez empêché des mariages précoces. Ces filles que vous défendez, certaines d'entre elles ont des difficultés par la suite à se marier. 5 ans, 10 ans après, est-ce que vous n'avez pas le regret de les voir toujours célibataires ?

Kadiatou Konaté: Pas de regret. La situation qu'elles restent 5 à 10 ans, on a fait en sorte qu'elles ne se retrouvent pas dans un mariage d'enfants. Ce n'est pas la même chose. Ce ne sont pas les mêmes problèmes. Donc ça peut ne pas être ça.

L'Aigleinfos: Votre mot de la fin

Kadiatou Konaté: C'est d'appeler la responsabilité sociétale de tout un chacun, de faire en sorte que nous puissions vivre dans un monde juste, et égalitaire pour toutes et tous. Ça passe d'abord par la famille, par le monde professionnel et ensuite par notre environnement de manière plus globale. On peut changer les choses. Il suffit juste de s'y mettre.

Interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo

FONCTION PUBLIQUE

Les révélations du ministre Julien Yombouno

Le vendredi 17 juin, le ministre du Travail et de la Fonction publique, Julien Yombouno, était à Coyah où il a rencontré les fonctionnaires de cette préfecture dans le cadre de l'immersion gouvernementale à l'intérieur du pays. Il en a profité pour faire des révélations sur le fonctionnement de ce département stratégique qu'il dirige et les conditions de travail des agents de la Fonction publique.



« Ce que nous avons vu c'est vraiment difficile, les conditions de travail partout où nous sommes passés. Nous avons aussi relevé beaucoup de stagiaires, beaucoup de contractuels, beaucoup d'agents bénévoles, qui travaillent certains depuis 18 ans, comme le record à N'Zèrèkorè où une dame travaille depuis 2004, comme stagiaire. À l'intérieur du pays, nous avons des stagiaires, des bénévoles et des contractuels sans contrat, sans acte d'engagement et sans salaire. Franchement, il y a beaucoup de problèmes. Nous avons constaté que l'administration

ne fonctionne pas, il faut dire les choses telles qu'elles sont. Si l'administration ne fonctionne pas, ce n'est pas par la faute des fonctionnaires, ni par la faute des administrateurs territoriaux, le pays a abandonné son administration, pas d'équipements, parfois les bureaux sont exigus ou délabrés, non équipés, pas d'engins roulants, ni de crédit de fonctionnement. », a déploré le ministre Julien Yombouno. Il dit

avoir trouvé à Mandiana une dame engagée à la fonction publique qui a son acte d'engagement, son matricule, mais zéro franc à la fin du mois. Il est aussi revenu sur le cas des directeurs des ressources humaines, en ces termes : « chaque ministère a ses rôles et ses fonctions régaliennes. Le ministre du travail et de la fonction publique est le seul garant de la gestion des ressources humaines. Les gens se mêlent d'un travail qui ne les concerne pas. Il est difficile qu'ils cèdent, mais avec moi ils vont céder ou ils s'en n'iront autrement. Tout cadre

qui ne relève pas du ministère du travail et de la fonction publique ou qui n'a pas été nommé par le ministre de la fonction publique, quel qu'il soit, qu'il soit assistant ou adjoint, quand il est d'un autre département outre que le ministère du travail et de la fonction publique, il devrait cesser immédiatement toute immixtion dans la gestion des ressources humaines. »

Parlant du recrutement de nouveaux fonctionnaires, le ministre Yombouno dira ceci : « La mise à la retraite devrait aboutir au recrutement proportionnel au nombre des gens envoyés à la retraite. Malheureusement nous nous sommes rendus compte qu'il y a des milliers d'agents à la fonction publique qu'on appelle les non postés, qui à la fin du mois touchent leurs salaires, qui ne travaillent pas. Pendant ce temps beaucoup d'entre eux sont dans les mines, dans les banques, ils sont dans les assurances, ils travaillent au privé et reviennent à la fin de chaque mois prendre le salaire. Et du fait qu'on ait des gens comme ça, on ne peut pas faire le recrutement sans revoir leur situation au clair. »

Tidiane Diallo

MARCHE DU FNDC

Le RPG Arc-en-ciel ne se sent pas concerné

Le RPG Arc-en-ciel, le parti d'Alpha Condé, a tenu son assemblée générale hebdomadaire le samedi 18 juin. A cette occasion, Lansana Komara, le secrétaire permanent du parti, a fait savoir qu'il serait irresponsable de leur part de prendre part à la marche projetée le 23 juin par le FNDC à Conakry.

« Nous avons pris nos responsabilités en refusant de prendre part à toute manifestation programmée par le FNDC et ce, en tirant les leçons du passé et son cortège de tristes souvenirs: déraillement de train avec un assassinat des plus horribles, personnes égorgées à Ditinn dans la mosquée et des morts et blessés un peu partout à Conakry. C'est d'ailleurs pour nous, l'occasion de demander au Procureur spécial Charles Wright d'ouvrir les enquêtes et d'appeler les uns et les autres à répondre de leurs actes. Pour nous responsables du RPG

Arc-en-ciel et alliés, participer à une telle marche est totalement contre nature et irresponsable de notre part. Nous n'oublions pas que nous avons un passé marqué par plus de 700 marches, Ebola et COVID19 qui n'ont pas empêché le Professeur Alpha Condé et son équipe de mener le pays à cette étape de développement qui se fait sentir aujourd'hui avec les chantiers en finition ça et là, l'électricité 24h/24, des hôpitaux modernes et des grandes écoles en attente d'inauguration, l'achèvement des réseaux routiers et la

prolifération des hôtels de marque. A ceux-ci s'ajoutent : les 791 projets réalisés dans les communes rurales et urbaines de Guinée, les infrastructures de souveraineté à Conakry et à l'intérieur du pays ainsi que des hôtels qui permettent au Gouvernement de tenir ses conseils des ministres avec aisance. Il y a 10 ans, cela n'était que de la fiction. », a déclaré Lansana Komara, ancien ministre de l'Enseignement technique d'Alpha Condé.

Tidiane Diallo

CONSEIL DES MINISTRES

Les décisions et recommandations de la session ordinaire du jeudi 16 juin

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 16 juin 2022 de 10H à 12H, sous la haute autorité de Son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

II. COMMUNICATIONS

III. DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État a commencé par exprimer toute la compassion et la solidarité du Gouvernement à l'endroit de nos compatriotes décédés dans les accidents de circulation et dans les incendies survenus ces derniers jours. Il a ensuite demandé qu'une minute de silence soit observée en leur mémoire pour le repos de leurs âmes. Après ce moment de recueillement, le Président de la Transition a fait part de sa réelle satisfaction de se retrouver parmi les membres du Gouvernement pour présider le Conseil des Ministres dans la région administrative de Kindia.

Le message du chef de l'État a ensuite porté sur cinq (5) points:

1 – L'amélioration de la gestion de crises par le Gouvernement:

2 – L'éclairage public

3 – Les centres de sports et de divertissements des jeunes ;

4 – L'aménagement des ronds-points de la ville Conakry

5 – La construction de la transversale de Bambeto et le carrefour de Kissosso.

1. Concernant l'amélioration de la gestion de crises par le Gouvernement : le Président de la Transition a instruit le Premier Ministre de prendre des dispositions afin de mieux organiser la coordination et la gestion des crises par le Gouvernement notamment en termes de communication. Il faut selon le Chef de l'État, une meilleure coordination et une synergie d'actions concernant la sécurité routière dans un meilleur délai entre le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministre délégué à la présidence chargé de la Défense Nationale et le département de l'Administration, du Territoire et de la Décentralisation.

Le Chef de l'État a demandé à Madame la Ministre de la Communication et de l'Information d'attirer l'attention

des médias et d'en appeler à leur sens de responsabilité lorsqu'ils diffusent les images de morts et de corps ensanglantés à la télévision surtout à des heures de grande écoute.

Pour Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, il faut sensibiliser les médias, les inviter à faire davantage preuve de professionnalisme dans le traitement de l'information et la diffusion de certaines images à la télévision, car les parents des décédés et les morts méritent le respect.

2. Sur l'éclairage public :

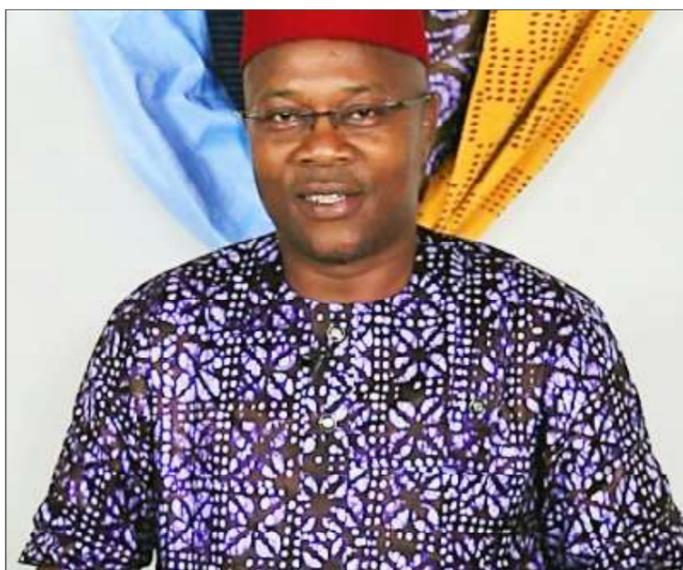
Le Chef de l'État a demandé au Ministre de l'Énergie de lui faire un point de situation sur le remplacement des poteaux solaires qui servent à l'éclairage public dans les grandes artères de Conakry par des poteaux ordinaires et de lui transmettre des échéances claires pour la suite des activités.

3. S'agissant des centres de sports et de divertissement des jeunes : le Chef de l'État a regretté qu'en se promenant nuitamment par exemple sur les grands axes de Conakry, on constate que les enfants et les jeunes transforment les voies publiques en terrains de jeux.

Certes, cela constitue des problèmes d'insécurité, mais force est de reconnaître qu'aucune alternative ne leur a été proposée, à ce jour. C'est pourquoi, le Président de la Transition a ordonné au ministre de la Jeunesse et des Sports de prendre toutes les dispositions pour mener une véritable réflexion et de proposer des solutions visant à doter les communes et les quartiers de centres de divertissements et de sports. Son Excellence Monsieur le Président a insisté sur la nécessité de s'intéresser aux problématiques de jeunesse pour espérer qu'elle assure dignement la relève du pays.

4. Concernant l'aménagement des ronds-points de la ville de Conakry : le Chef de l'État a instruit le ministre de l'Urbanisme de l'Habitat et de l'aménagement du territoire et celui de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation de prendre des dispositions pour l'aménagement des ronds-points de Conakry dans les meilleurs délais.

5. Sur le dernier point relatif à la construction de la transversale de Bambeto et le carrefour de Kissosso, Son Excellence Monsieur le Président de la Transition a demandé au Ministre des Infrastructures et des Transports de lui donner plus de visibilité sur ce chantier. Le Chef de l'État veut comprendre pourquoi le carrefour de Kissosso continue d'être un nœud d'embouteillage. Le Président a ensuite instruit de prendre les mesures pour



résoudre ce problème.

II. COMMUNICATIONS

Le Premier Ministre a réitéré ses félicitations aux membres du Gouvernement pour le travail abattu durant ces quatre semaines d'immersion à l'intérieur du pays.

Il a informé le Conseil du retour à Conakry de l'ensemble des membres du Gouvernement le samedi 18 juin 2022 pour rendre compte de l'immersion au Président de la Transition avant la transmission du rapport synthèse des quatre étapes. Par la même occasion, il a informé le Conseil de la transmission du rapport d'étape de Labé au Président de la Transition.

Enfin, le Chef du Gouvernement a rappelé aux ministres du pool financier et celui des Mines que le rapport et l'arrêté conjoint sur la fixation du prix de référence de la bauxite doivent être soumis à Son Excellence Monsieur le Président de la Transition le vendredi 17 juin 2022. Il a invité ces derniers à lui soumettre ces documents dans les meilleurs délais.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION CONJOINTE DES MINISTRES DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE, DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS, DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME, DE LA SANTE DE L'HYGIENE PUBLIQUE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION, DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE ET DES PME

Compte tenu du caractère extraordinaire de ce conseil des Ministres et de l'importance de la communication du jour, l'ensemble des membres du Gouvernement ont eu l'occasion de s'exprimer et de faire des propositions et recommandations sur l'amélioration de la sécurité routière en Guinée.

Il a tout d'abord été relevé qu'en l'espace de 3 jours, plusieurs cas d'accidents de la circulation sont survenus faisant un bilan macabre de 33 décès

et plus de 30 blessés.

Selon les statistiques des services spécialisés de la police et de la gendarmerie, plus de 21 890 cas d'accidents se sont produits durant les cinq (5) dernières années sur les routes guinéennes avec 2 781 décès et 13 711 blessés qui, parfois se retrouvent handicapés à vie.

Le Conseil a identifié trois facteurs majeurs concernant les causes de ces différents accidents : les facteurs humains, les facteurs liés aux infrastructures et les facteurs liés aux engins roulants (poids lourds, autos, tricycles et motocycles).

Concernant les facteurs humains, le Conseil a principalement mentionné :

Ø – La non-application parfois et par endroit par les agents de police et de gendarmerie des lois et règlements régissant la sécurité routière ;

Ø – L'excès de vitesse, la conduite en état d'ébriété et la consommation des stupéfiants ;

Ø – L'inadvertance des conducteurs et des piétons ;

Ø – L'incivisme de certains usagers qui conduisent sans permis et sans assurance valides ;

Ø – Le surnombre de passagers dans les voitures en violation flagrante des lois et règlements en vigueur ;

Ø – La mauvaise gouvernance du secteur de la sécurité routière notamment le manque de personnel, de formation et d'équipements ;

Ø – La facilité d'obtention des permis de conduire sans avoir à passer le code de la route.

Sur les facteurs liés aux infrastructures, le Conseil a relevé :

Ø – L'état dégradé des routes et autres pistes rurales ;

Ø – Le manque de signalisation routière sur l'ensemble du réseau ;

Ø – Le manque de ralentisseurs dans les zones urbaines et dans les zones « accidentogènes » ; ;

Ø – L'absence d'un système organisé de gestion des urgences médicales dans le pays.

Enfin, concernant les facteurs liés aux engins roulants, il est dénoté :

Ø L'état vétuste des véhicules et autres poids lourds ;

Ø Le manque de contrôle permettant d'assurer la fiabilité technique avant la mise en circulation ;

Ø Le nombre grandissant d'engins à deux et à trois roues sans aucune réglementation en la matière.

III. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

Suite à la communication conjointe des ministres de la Sécurité et de la Protection civile, des Infrastructures et des Transports, de la Justice et des Droits de l'Homme, de la Santé et de l'Hygiène publique, de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et de l'Industrie, du Commerce et des PME, le Conseil a fait les recommandations à court terme ci-après :

1. Renforcer le contrôle routier et faire respecter les lois en matière de sécurité routière (validité de tous les documents requis pour la conduite des engins roulants) ;

2. Mener une campagne de sensibilisation intense dans les médias publics et privés en partenariat avec l'Office Guinéen de Publicité ;

3. Relancer et renforcer progressivement le contrôle technique systématique de tous les véhicules en circulation. Un centre de contrôle technique sera ouvert dans chaque région administrative ;

4. Entretenir les routes notamment les points critiques ; mettre des ralentisseurs dans les zones « accidentogènes » et des panneaux de signalisation ;

5. Responsabiliser les gouverneurs, les préfets, les commissaires centraux de police et les syndicats des transporteurs dans le contrôle

(Suite P.8)

Proverbe Africain

“Le vieux se chauffe avec le bois récolté dans sa jeunesse.”

CNOSCG

Gabriel Haba tacle les responsables du FNDC

Le vendredi 17 juin, sur sa page Facebook, Ange Gabriel Haba, le secrétaire exécutif du Conseil National des Organisations de la Société Civile (CNOSCG), a tacle les responsables du FNDC qui tiennent coûte que coûte à organiser une marche le 23 juin, avec tous les risques que cela comporte.



« Nous n'accepterons pas que des jeunes comme Foniké Mengué utilisent l'image de la société civile guinéenne pour atteindre des ambitions politiques. La société civile est gouvernée par des valeurs et des principes qui ont été acquis avec prouesse et des luttes de dur labeur. Nous n'accepterons pas que des jeunes dévergondés qui servent

de bouclier au partis politiques viennent souiller l'image de cette entité chèrement fondée par des braves hommes et femmes...La société civile est impartiale et indépendante, et joue le rôle d'interface, elle n'est pas à la solde des politiques et ne doit pas l'être...Faisons respecter nos valeurs et refusons que notre image soit écornée par des

jeunes manipulés. Au nom de la société civile, ils démarchent à l'extérieur du pays auprès de la diaspora et se font de l'argent pour venir déstabiliser le pays. Notre silence face à cette bavure fait que les citoyens n'arrivent plus à comprendre la différence entre société civile et activiste politique », a martelé Ange Gabriel Haba. Et de poursuivre en ces termes : « Certains partenaires commencent à mettre finalement la société civile dans le même lot que ces jeunes dévergondés. Je précise que la manifestation prévue le 23 n'est pas un appel de la société civile. Nous avons une conscience et nous apprenons des erreurs du passé. Plus de 100 morts sont sur leur dos et ils s'en fichent de ces victimes. C'est de créer encore des situations de trouble dans le pays pour favoriser la comptabilité macabre des victimes, c'est dans ça ils trouvent leur trophée. J'en ai vraiment marre ». Reste à savoir si FNDC reviendra à de meilleurs sentiments pour nous éviter des troubles dans le pays.

Tidiane Diallo

EXAMENS NATIONAUX

Plusieurs élèves se font éliminer au baccalauréat

Au moment où nous mettions sous presse, les élèves de Terminale, toutes options confondues, n'avaient pas encore fini d'affronter toutes les épreuves du baccalauréat unique. Mais plusieurs d'entre eux s'étaient fait éliminer aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays pour avoir enfreint les règlements de l'examen.

Le 6 juin dernier, les candidats au Certificat d'Etudes Élémentaires (Entrée en 7^{ème} Année) ont eu l'honneur d'ouvrir le bal des examens nationaux, session 2022. Ils ont été suivis par les candidats au BEPC (Brevet d'études du Premier cycle). Au moment où nous mettions sous presse, les élèves de Terminale, toutes options confondues, n'avaient pas encore fini d'affronter toutes les épreuves du baccalauréat unique. Si pour les deux premiers examens, peu de cas de fraudes ou de tentatives de fraude ont été signalés, au baccalauréat, beaucoup de candidats se sont fait éliminer, notamment à Siguiri et à Kankan, pour avoir enfreint les règlements édictés par le ministère de tutelle. La plupart d'entre eux ont été pris avec des téléphones. Des surveillants ont également été remplacés pour diverses raisons. Des poursuites ont été aussitôt engagées par des

procureurs contre toutes ces personnes qui, par leurs comportements, ont tenté de ternir l'image des présents examens nationaux (Certificat d'Etudes Élémentaires, BEPC, Baccalauréat), qui bouclent l'année scolaire ; les élèves des classes intermédiaires ayant déjà eu auparavant à affronter les compositions de passage en classe supérieure. Cette année, il faut reconnaître que le programme scolaire a n'a pas perturbé, contrairement aux années précédentes sous Alpha Condé où les grèves à répétition et les cas de maladie ont été évoqués pour fermer les écoles pendant de longs mois.

Pour beaucoup d'observateurs, l'organisation de ces examens nationaux constitue le premier test pour le ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, Guillaume Hawing.

Tidiane Diallo

BASE MILITAIRE FRANÇAISE EN GUINÉE

Le mouvement Sékoutourisme se réjouit du démenti du colonel Sadiba Koulibaly

Le samedi 18 juin, dans un communiqué publié dans la presse, le mouvement Sékoutourisme s'est réjoui du démenti du chef d'état-major général des armées, le colonel Sadiba Koulibaly, par rapport aux rumeurs faisant état de l'installation prochaine d'une base militaire française en Guinée.

« Suite à son communiqué No 007 du Vendredi, 17 Juin 2022, le mouvement Sékoutourisme, inquiet et soucieux de la souveraineté de la République de Guinée, avait réagi à une prétendue installation d'une base militaire française sur le sol guinéen, et a fait savoir sa position vis-à-vis à cette information.

Cet acte qui serait allé à l'encontre de l'indépendance et de la souveraineté pleinement assumée par le peuple de Guinée depuis 1958, a interpellé le mouvement Sékoutourisme qui l'a condamné et a lancé un appel aux autorités guinéennes de bien vouloir tenir compte de cette préoccupation de

l'ensemble du peuple de Guinée.

Cependant, le mouvement Sékoutourisme se réjouit de la sortie du Colonel Sadiba Koulibaly, Chef d'Etat major général des forces armées qui a apporté un démenti à cette information à la télévision nationale RTG.

Le mouvement Sékoutourisme, dans sa quête de rétablissement des héros de l'indépendance et s'inscrivant dans la logique de la sauvegarde de l'indépendance et de la souveraineté de la Guinée, remercie les autorités de la transition et les interpelle une fois de plus, à plus de vigilance.

Le mouvement

Sékoutourisme, interpelle également l'ensemble des membres du mouvement à rester vigilants et mobilisés pour la lutte pour la sauvegarde de la souveraineté qui doit être à jamais jalousement gardée. », a écrit la Coordination du mouvement dans son communiqué.

Tidiane Diallo



CONSEIL DES MINISTRES

Les décisions et recommandations de la session ordinaire du jeudi 16 juin

de tous mouvements de départ des gares routières relevant de leurs juridictions respectives ;

6. Développer un système d'aide médicale d'urgence en y greffant des centres d'appels et des hubs d'ambulances et de corbillards ;

7. Renforcer les moyens d'intervention de la protection civile et opérationnaliser les protocoles de gestion des catastrophes au niveau du MATD ;

8. Renforcer la sécurité fluviale et maritime notamment en cette période de repos biologique ;

A Moyen terme, le Conseil a recommandé :

1. D'intégrer la sécurité routière dans les programmes scolaires ;

2. De revoir le cadre institutionnel et rendre opérationnel la Direction Nationale des Assurances (DNA)

3. De mettre en place une compagnie de réassurance en Guinée ;

4. De mettre en place un modèle d'intervention rapide à l'image du SAMU ;

5. De contrôler l'accès aux substances prohibées notamment dans les gares routières ;

6. D'Aménager des aires de repos le long des routes nationales ;

7. Rappeler la responsabilité sociale des médias ;

8. Régulariser les horaires de circulation des poids lourds et instaurer un contrôle strict à l'instar des autres pays du monde ;

9. Appuyer le corps des assistants sociaux permettant d'apporter l'aide sociale et psychologique aux victimes et aux familles des victimes ;

Kindia, le 16 juin 2022

Transmis par la Cellule de communication du Gouvernement

GESTION DU FOOTBALL GUINÉEN

Le mandat du CoNor arrive à son terme le 30 juin

Le mandat du CoNor (comité de normalisation) du football guinéen arrive à son terme le 30 juin. Dans un communiqué rendu public le samedi 18 juin, 56 membres statutaires sur les 65 de la Féguifoot ont interpellé sur le retard accusé dans la mise en place d'une Fédération Guinéenne de Football.

« Réunis ce samedi 18 juin 2022, à Conakry, nous membres statutaires de la fédération Guinéenne de football saluons les mains tendues et le discours rassembleur de madame la présidente du Comité de normalisation tenu lors de la nuit de remise des trophées du football Guinéen le 11 Juin 2022. Nous la rassurons de notre disponibilité afin de l'aider pour la suite du processus de normalisation.

Conformément au courrier de la FIFA, le mandat du Comité de normalisation doit prendre fin le 30 juin 2022, et nous sommes le 18 aujourd'hui, soit 12 jours avant cette date.

Nous les membres statutaires, avons exprimé notre soutien au Comité de normalisation dès sa mise en

place, et sollicité un cadre d'échange permanent pour le processus de mise en place du Comité exécutif via une élection inclusive, chose qui n'a pas été faite jusqu'à ce jour. C'est pour cela que nous avons jugé nécessaire, d'envoyer des représentants vers la FIFA à Zurich mais aussi vers le CONOR. Nous réitérons notre position et souhaiterions que les mains tendues de la Présidente du CONOR soient suivies d'actes qui aboutiront à la mise en place d'une Fédération Guinéenne de Football élue par nous les membres statutaires avant la saison sportive 2022-2023 qui débute courant Septembre. Nous vous remercions de votre attention », lit-on dans le communiqué.

Tidiane Diallo

FONIKÉ MENGUÈ À PROPOS DE DANSA KOUROUMA

« Il fera tout ce que le CNRD va lui dire de faire... »

Dans l'émission «Mirador» de FIM FM du 13 juin, Oumar Sylla alias Foniké Menguè, le coordinateur national du FNDC, a tiré à boulets rouges sur Dr Dansa Kourouma, le président du Conseil national de la transition (CNT), qui, selon lui, est prêt à faire tout ce que le CNRD va lui demander de faire.



« On ne peut rien attendre de bon venant d'un Monsieur comme Dansa Kourouma. Dansa Kourouma a été un promoteur du 3ème mandat devant tout le monde. Ce monsieur, il sait s'accommoder. Il fera tout ce que le CNRD va lui dire. Il va faire le sale boulot. C'est un béni-oui-oui sans précédent. Tout le monde connaît Dansa Kourouma. Je n'ai pas besoin de décrire Dansa Kourouma à partir du moment où c'est tous les Guinéens qui le connaissent. Ce que je vais

dire par rapport à Dansa Kourouma, je pense que tous les Guinéens connaissent Dansa Kourouma. Dansa Kourouma a été un grand promoteur du 3ème mandat. Dansa Kourouma s'attaquait au FNDC. Il s'attaquait permanemment au FNDC. Ce sont des rebelles, ce sont tels, ce sont tels. Le pays a eu besoin de tous ses fils à un moment donné de notre histoire mais beaucoup ont brillé par leur silence. Et d'autres ont soutenu cette forfaiture de 3ème mandat qui

occasionné plus de 100 morts », tacle Foniké Menguè. « Quand j'étais en prison, Dansa Kourouma, il fut un jour où il est venu en prison pour rencontrer les détenus politiques, personnellement pour me rencontrer. J'ai dit au régisseur, allez lui dire que je ne le rencontrerai pas. Il a insisté. C'est un promoteur de 3ème mandat qui vient me voir en tant qu'acteur de la société civile et puis aller raconter des choses. Et lorsque je suis sorti de prison, il m'a appelé encore pour me voir. Ça c'est bien avant la formation du gouvernement. Je n'ai pas accepté parce qu'on ne partage pas les mêmes valeurs. On ne voit pas les choses de la même manière. Nous, nous avons opté pour l'histoire. Nous avons opté pour la défense de la démocratie, nous avons opté pour la défense des valeurs. Mais par contre, Dansa, ils ont opté pour de l'argent. C'est pas la même chose là. On ne peut pas être mis dans la même assiette. », ajoute-t-il.

Tidiane Diallo

SIGUIRI

Le colonel Mamadi Doumbouya limoge le préfet "coiffeur"

Dans un décret lu à la télévision nationale le samedi 18 juin 2022, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a démis de ses fonctions de préfet de Siguiri le lieutenant-colonel Ibrahima Douramoudou Keita, Matricule : 18342G, qui est mis désormais à la disposition de l'Etat-major Général des Armées.

Pour rappel, le lieutenant-colonel Ibrahima Douramoudou Keita est ce préfet qui s'est permis récemment de coiffer un candidat au bac dans une salle d'examen à Siguiri. Un comportement qui a indigné plus d'un Guinéen respectueux des droits de l'homme. Beaucoup s'attendaient donc au limogeage de cet officier qui aura posé un acte

repréhensible. Dans un autre décret, toujours dans la même préfecture, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a dissous le conseil communal pour mauvaise gestion et détournement des ressources de la collectivité. Il a été demandé au ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation de mettre en place une délégation spéciale pour la conduite des affaires de la collectivité urbaine de Siguiri.

Le locataire du palais Mohammed V a également limogé un autre préfet. Il s'agit du colonel Aboubacar Doumbouya qui a été relevé de ses fonctions de préfet de Kouroussa et remplacé par le lieutenant-colonel Idrissa

Camara, précédemment sous-préfet de Guécké, dans la préfecture de Yomou. **Comme on le voit, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, est toujours prêt à sanctionner tout administrateur ou haut cadre de l'administration qui se rendrait coupable de graves manquements dans l'exercice de ses fonctions, pour que cela serve d'exemple pour les autres. A sa prise du pouvoir, dans les circonstances que l'on sait, le colonel Mamadi Doumbouya a remplacé tous les civils par les hommes en uniforme à la tête des gouvernements, des préfectures et des sous-préfectures.**

Kéfina Diakité